

Avis de constitution

SOCIETE « DAK CONSOLIDATED CONSTRUCTION » en abrégé « DAK  
CI »

Siège ABIDJAN YOPOUGON ANANERAIE ROND POINT  
GESCO, Lot 511, Ilot 15

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 25/10/2023, et enregistrés au CEPICI le 26/10/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DAK CONSOLIDATED  
CONSTRUCTION » en abrégé « DAK CI »

Objet : CONSTRUCTION,  
BATIMENT ET TRAVEAUX PUBLIC,  
EXPORT-IMPORT,  
DIVERS.

Et pour la réalisation de l'objet social :  
l'acquisition, la location et la vente de tous biens  
meubles et immeubles.

l'emprunt de toutes sommes auprès de tous  
établissements financiers avec possibilité de donner en  
garantie tout ou partie des biens sociaux.

la prise en location gérance de tous fonds de  
commerce.

la prise de participation dans toute société  
existante ou devant être créée

et généralement, toute opérations financières,  
commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se  
rapportant directement ou indirectement à l'objet social  
ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 3,000,000 F CFA divisé en (300.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 300 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN YOPOUGON ANANERAIE ROND  
POINT GESCO, Lot 511, Ilot 15

Dirigeant(s) M DJENI JEAN-CLAUDE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-13714 du 21/12/2023 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°89944/GTCA/RC/2023 du 21/12/2023

